Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605052-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 21/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/05/052

Séance du 6 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc, Evan PERRIN conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane DANION

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Stéphane DANION à monsieur Didier GUERIN.

DELIBERATION 2026/05/052 : CULTURE - MISE EN OEUVRE DE LA GRATUITE POUR L'ACCES A LA MEDIATHEQUE COMMUNALE.

Rapporteur : Alain LEFEUVRE

CONTEXTE : Dans le cadre de sa politique culturelle et de son engagement en faveur de l'accès de tous à la culture, la commune souhaite faciliter l'accès aux services de la médiathèque municipale.
Cette démarche s'inscrit dans une réflexion menée à l'échelle intercommunale dans le cadre du schéma de lecture publique, visant à harmoniser les pratiques et à favoriser l'accès aux équipements culturels pour l'ensemble des habitants du territoire.
À ce titre, il est proposé de mettre en place la gratuité de l'inscription à la médiathèque communale, afin de lever les freins financiers et de favoriser la fréquentation de cet équipement culturel.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les compétences communales en matière d'équipements culturels ;

Vu schéma de lecture publique intercommunal 2024-2029 ;

Considérant que la médiathèque constitue un service public culturel de proximité ;

Considérant que la gratuité favorise l'accès à la culture pour tous les publics ;

Considérant qu'elle permet de développer la fréquentation et les usages de la médiathèque ;

Considérant qu'il convient d'adapter les modalités d'accès au service ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605052-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

DECIDE de mettre en place la gratuité de l'inscription à la médiathèque communale à compter de l'année 2026.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Renée FILATRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE